

Réf: Dossier N° 046087

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTAC EXPERTISE »

Siège social Abidjan, Marcory, MARCORY CITE HIBISCUS, Lot 31, Ilot 271

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 06/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTAC EXPERTISE »

Objet : CONTROLE CND-INSPECTION MATERIEL
CHAUDRONNE-VISITE ET EPREUVE REGLEMENTAIRE-
BAREMAGE-CORDAGE-MECANIQUE INDUSTRIELLE-JOINTAGE-
MONTAGE-CHAUDRONNERIE-RENOVATION-CONSTRUCTION-
AMENAGEMENT-TERRASSEMENT-ADDUCTION D'EAU ET
FORAGE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, MARCORY CITE HIBISCUS, Lot 31, Ilot 271

Dirigeant(s) : M OUANGRE KARIM YAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04699 du 19/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30778/GTCA/RC/2021 du 19/10/2021

